

HONORAIRES D'AGENCE 2026

BARÈME D'HONORAIRES VENTES

Jusqu' à 40 000 €	5 000 € TTC
Prix de vente de 40 001 € à 70 000 €	7 000 € TTC
Prix de vente de 70 001 € à 100 000 €	10% TTC
Prix de vente de 100 001 € à 150 000 €	9% TTC
Prix de vente de 150 001 € à 250 000 €	8% TTC
Prix de vente de 250 001 € à 350 000 €	7% TTC
Prix de vente de 350 001 € à 500 000 €	6% TTC
Prix de vente de 500 001 € à 1 000 000 €	5% TTC
Prix de vente de 1 000 001 € à 1 500 000 €	4,5% TTC
Prix de vente de 1 500 001 € à 3 000 000 €	4% TTC
Au-delà de 3 000 000 €	3,5% TTC

À la charge de l'acquéreur, sauf convention contraire – Estimations gratuites (pas d'honoraires de rédaction d'actes).
Le barème d'honoraires affiche le montant maximum.

BARÈME D'HONORAIRES LOCATIONS

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifiée par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « (...) le montant de toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 loi 89... décret n° 2014-890 du 1er août 2014) ».

APPARTEMENT OU MAISON

	Locataire	Bailleur
Visites	4 € TTC / m ²	4 € TTC / m ²
Constitution du dossier	4 € TTC / m ²	4 € TTC / m ²
Rédaction d'actes	4 € TTC / m ²	4 € TTC / m ²
État des lieux	3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²
Conseils, Publicité, Entremise et Négociation	-	15 € TTC / m ²

PARKING OU BOX

Locataire et Bailleur : honoraires **1 mois de loyer** charges comprises.

BARÈME D'HONORAIRES GESTION LOCATIVE

Honoraires : **7,5 %** TTC du montant du quittancement
+ Option Assurance Loyers Impayés : **2,1%** TTC du montant du quittancement.